

Date : 22 janvier 2025

Chers adhérent(e)s et sympathisant(e)s,

L'ensemble du bureau de notre association se joint à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, qu'elle vous apporte la joie, le bonheur et la santé pour vous et ceux qui sont chers à votre cœur .

Depuis 4 ans que VITHEC lutte contre ces entreprises avides d'argent facile abondé par des subventions française et européennes qui sont issues de nos impôts et de nos factures d'électricité . Nous avons ensemble mené plusieurs batailles victorieuses afin d'épargner à notre région la dégradation de son patrimoine paysager et la destruction d'une qualité de vie au sein d'une nature encore épargnée par les dégradations et pollutions industrielles, que beaucoup nous envie et qui font l'attrait de notre région :

- Nous avons en 2023, avec l'aide du conseil municipal, écarté EDF Renouvelables pour un projet de 4 aérogénérateurs sur la commune de Saint Pierre Bellevue qui devait être un laboratoire pour l'implantation de 25 à 30 machines sur 6 communes environnantes .
- La société Iberdrola (Espagne) à suspendu en 2024 un projet de 4 aérogénérateurs sur le site de Champalounat qui auraient surplombé de manière écrasante 6 villages dont 4 se situant sur les communes de Saint Martin Château et Royère de Vassivière La signature d'une pétition orchestrée par VITHEC a révélé qu'une forte majorité des administrés des 3 communes impactées était contre ce projet dont la municipalité de Saint Pardoux Morterolles était partie prenante .

le gain pour ces société est tellement énorme que rien n'est jamais gagné, ils contournent obstinément le rejet des habitants ou autres obstacles démocratiques, qui nous impose une veille continue .

Ce n'est pas cette année 2025 qui nous apportera un répit dans notre combat .

La société VDN (Vent Du Nord) d'origine allemande continu d'avancer en Catimini sur les communes de Soubrebost et Vidailat pour un projet de 4 machines de 150 mètres de hauteur qu'elle prévoit d'implanter en limite des 2 communes à proximité du lieu-dit « Le Masmoutard » en surplomb du magnifique village de La Forêt Belleville . Des informations nous indiquent que d'autres secteurs sur la commune seraient également convoités, notamment dans le triangle Pontarion/ Linard/ Grand Vallet, un contact du porteur de projets avec la préfecture en atteste . Rappelons que l'expérience prouve qu'il est difficile

pour ne pas dire impossible de s'opposer à une extension d'une première installation qui n'aurait pas rencontré d'opposition .

Nous allons solliciter l'aides des habitants au plus proche des installations prévues, lancer une campagne de sensibilisation en s'appuyant sur l'expérience que nous avons acquise au fil de nos actions . Nous prévoyons un budget d'environ 450 euros pour la réalisation de photomontages indispensables pour une prise de conscience de l'emprise et de l'écrasement qu'ont ces monstrueuses machines à la hauteur démesurée, sur nos paysages . l'installation de cette zone industrielle serait, pour notre région, un doigt mis dans un engrenage qui aurait tôt fait de nous entrainer vers un foisonnement d'installations par ces sociétés souvent étrangères qui n'ont que faire de notre patrimoine paysager et immobilier, de la réserve de biodiversité que représente notre département et du bien vivre des habitants locaux .

Nous faisons appel à votre participation financière pour la réalisation de cette opération sous forme de cotisations et dons avec l'aide du formulaire en pièce jointe, en souhaitant que pour que nos actions continuent, comme d'habitude, votre générosité soit au RDV .

Nous avons, ces dernières années, prouvé l'efficacité de nos actions, soyez assurés que nous continuerons à nous battre avec la même fougue, si nous avons votre complicité et notamment votre soutien financier, pour que l'essence même de notre associations perdure :

« Vivre Tranquille et Heureux En Creuse » .

Le Président J.C.Champeymond